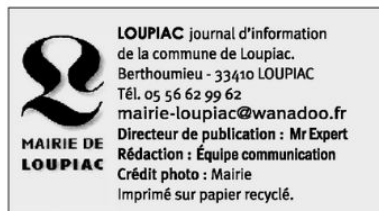


Hommage à Mr Jean-Claude Guimberteau

Nous publions cet hommage écrit par Jean-Claude Lamothe, maire honoraire de Loupiac. "Le 22 janvier 2025 nous est parvenu la nouvelle concernant la disparition de notre grand ami. La surprise fut grande, et pas seulement à Loupiac, mais dans d'autres communes environnantes, tant il était connu et estimé. Jean Claude Guimberteau était né le 15 mai 1940 à Virelade. C'était quelqu'un de chez nous. Son épouse, Maryse, était décédée il y a six ans et demi. Il ne s'en était jamais remis. Conseiller municipal pendant quatre mandats successifs, on pouvait compter sur lui. Il était toujours présent et a rendu d'innombrables services à la commune et à ses amis. En trois mots: serviable, humble et honnête. On l'appelait Kamos car, à l'école, il avait souvent les jambes sur le bureau. Devenu adulte, il était électricien à Cadillac. C'était un professionnel remarquable. Aujourd'hui, Jean Claude, te voilà aux côtés de Maryse qui te manquait tant. Adieu mon ami et merci pour tout ce que tu as été. Merci du fond du cœur."

Mr Jean-Claude Lamothe, maire honoraire de Loupiac



LOUPIAC journal d'information de la commune de Loupiac.
Berthoumieu - 33410 LOUPIAC
Tél. 05 56 62 99 62
mairie-loupiac@wanadoo.fr
Directeur de publication : Mr Expert
Rédaction : Equipe communication
Crédit photo : Mairie
Imprimé sur papier recyclé.

la parole de l'opposition

Depuis des mois, nous, les élu.es de l'opposition, nous nous interrogeons sur notre possibilité réelle d'exercer notre fonction d'élu.e au sein du conseil, tant nous sommes mis.es à l'écart de toute information et prise de décision.

Nous constatons aussi, avec amertume, que la population loupiacaise subit le même traitement.

Pourquoi aucune commission municipale ne s'est-elle réunie à Loupiac depuis le début de l'année 2025, la commission finances notamment ?

Pourquoi n'y a-t-il eu aucune information sur la préparation du zonage du PLUI par la commune ? Pourquoi la municipalité n'a-t-elle consacré aucune réunion publique spécifique sur ce sujet primordial pour l'avenir de notre village ?

Pourquoi, depuis 5 ans, la route de Roby est-elle la seule à avoir eu droit à un super traitement, alors que bien d'autres voies de circulation très empruntées en auraient grandement besoin, vu leur état ?

Pourquoi la population n'a-t-elle pas été associée au travail sur le choix des nouvelles adresses ?

Pourquoi les arbres arrachés ou en mauvais état ne sont-ils pas remplacés et pourquoi la réflexion promise sur la mise en place d'ilots de fraîcheur dans la commune n'a-t-elle pas commencé ?

Pourquoi n'avons-nous pas été sollicités, comme c'était convenu, pour réaliser le diagnostic sur le fonctionnement du restaurant scolaire ?

Pourquoi mépriser nos propos en conseil municipal en assimilant si souvent nos interventions constructives à des revendications d'« assemblée générale » ?

Pourquoi devons-nous batailler systématiquement pour obtenir un compte-rendu de conseil municipal non tronqué et le plus fidèle possible aux propos tenus ?

Il nous paraît important de se questionner sur des pratiques loin des engagements et des déclarations publiques exprimés dans le passé.

Les élu.es de l'opposition.
Message reçu de Mr Lionel Chollon



BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUPIAC - N° 6 - MARS 2025

ÉDITORIAL - COMMUNE ATTIRANTE



Les dispositions naturelles de Loupiac ont attiré, très tôt, les femmes et hommes qui l'ont fondée : l'eau abondante ; les bords du fleuve fertiles, comme ses coteaux, offrant aussi la protection. De longue date -les romains en parlaient déjà- la vigne l'a façonnée.

Cette situation garde de nombreuses traces et nous renseigne : un site archéologique majeur. La direction régionale des affaires culturelles vient de confirmer son importance. Occupé sans interruption du 1er au 19ème siècle (les dernières pièces trouvées datent de Napoléon III). C'est notre « livre d'histoire » local. Une église romane surdimensionnée, et qui n'est pas au centre du village. Enfin, le château du Cros, qui domine l'ensemble et rappelle le rôle stratégique de Loupiac. Et, bien sûr, le vin, d'une très grande qualité, connu à travers le monde depuis des siècles.

Faut-il nous en réjouir ? Oui, sans réserve ! Et si on vient vivre dans notre commune par choix (plutôt que par hasard), c'est encore mieux car c'est le gage d'un meilleur investissement de chacun dans la vie de Loupiac, évitant ainsi le risque de la commune dortoir.

Un capital à préserver. L'histoire nous montre que rien n'est définitif. Ainsi, nombre de commerces ont disparu. Nos associations sont, par nature, fragiles. Puisse cet éditorial alerter sur le manque de bénévoles. Et notre commune, comme nombre d'autres, a fini par tourner le dos au fleuve qui l'a fait naître...

Les élus prennent leur part pour agir :

-Aux côtés de nos viticulteurs, en participant aux manifestations qu'ils organisent, ou en favorisant des rencontres avec les services de l'Etat.

-Nous étudions les quatre projets de créations de restaurants qui nous sont proposés.

-Un terrain communal vient d'être loué, au Plapa, qui constituera l'amorce du futur parcours santé que nous avons annoncé.

- L'entretien des espaces verts publics reprend des couleurs.

-La Garonne doit revenir au premier plan, grâce à des travaux actuellement menés par des étudiants, sous la conduite des élus, dans le cadre du dispositif « petites villes de demain », complétés d'un projet bien avancé de croisières sur la Garonne partant et revenant à Loupiac, à partir du ponton de Violle.

-Notre commune entend faire valoir ses arguments en communauté de communes, où nous siégeons, pour disposer d'un chemin doux, en bordure du fleuve, réservé aux marcheurs et vélos et rejoignant Cadillac et la gare de Cérons en toute sécurité.

- Notre site archéologique est donc en plein renouveau. Nous nous investissons, en soutien de son propriétaire.

- Du fait des nouvelles réglementations et possibilités, nous nous impliquons dans l'amélioration de la qualité de l'habitat et la réhabilitation des immeubles inoccupés.

- L'Etat est de retour à nos côtés pour cofinancer, à notre demande, un pôle sportif proche de l'école avec la création d'un city park et le renouvellement des surfaces de nos courts de tennis.

-L'ancienne station d'épuration, qui constitue une verrue dans l'une des entrées de notre commune sera enfin détruite. Nous mobilisons le budget pour le faire.

On est au travail. Le maintien de l'attractivité de notre commune l'exige.

*Pour l'équipe municipale, Patrick Expert,
maire de Loupiac*

Visite de monsieur le sous-préfet

Monsieur le sous-préfet a répondu favorablement à l'invitation que lui avait adressée monsieur le maire. Il était à Loupiac le 9 janvier dernier. Cela lui a permis d'approfondir sa connaissance de notre commune. De rencontrer les responsables du tennis club. De visiter le site archéologique. D'échanger, sur le terrain, avec le président du syndicat des vins de Loupiac.

Les deux projets communaux éligibles au financement de l'Etat lui ont été présentés et semblent bien placés pour en bénéficier. Il s'agit du pôle sportif, consistant au remplacement complet des surfaces des courts de tennis et de la création d'un city park, à leur proximité immédiate. Et, pour l'école, remplacement du système de chauffage de la partie nouvelle et réfection de toits dans la partie ancienne.



Entretien des espaces verts

L'hiver est fini ! Nous avons mis cette période à profit pour tailler les haies, nettoyer les caniveaux, les grilles et avaloirs, réaliser la propreté des fossés, reboucher les nids-de-poule, étancher le toit des nouveaux locaux chasse et pétanque, assurer les travaux de plomberie à l'école et bien d'autres choses encore. Ces tâches ont été confiées à nos deux agents communaux. En les réalisant plus tôt que les années précédentes, nous avons pu en faire davantage et nous libérer du temps pour être sereins face à la haute saison de tonte qui approche. Le printemps arrive, nous sommes prêts et impatients.

Arbres abattus retirés

Comme annoncé, le chêne et le pin ont été débités et retirés du parc. Deux arbres seront prochainement plantés.



Nos animaux et nous

Plusieurs expressions de mécontentement au sujet d'aboiements intempestifs ou de chiens menaçants ont été déposées à la mairie.

Voici donc quelques rappels utiles :

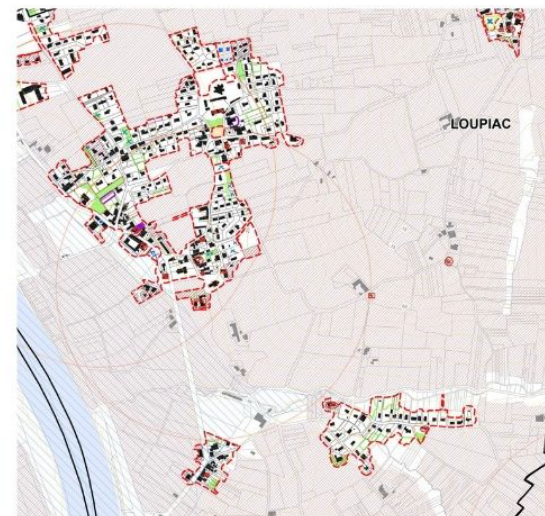
Si, à Loupiac, nous n'imposons pas la laisse, la loi dit « Vous devez tenir votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes ou d'autres animaux domestiques ou encore s'ils ne répondent pas à votre appel ». Vous êtes responsable des dommages que votre chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques. Des règles sont prévues pour les chiens de première catégorie (chiens d'attaque) ou de deuxième catégorie (chiens de garde et de défense) : ils doivent être tenus en laisse dans les espaces publics et muselés ». Nous comptons donc sur le sens des responsabilités de chacun.

Sur les aboiements, la tolérance est de mise car nous sommes à la campagne. Cependant, le code de la santé publique précise que « aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ».

La gendarmerie

La gendarmerie augmente sa présence sur notre commune, notamment pour exercer des contrôles de vitesses. Ceci s'est traduit par des saisies directes de véhicules.

Plan local d'urbanisme : on avance, on avance



On sait que le plan d'urbanisme est désormais conçu et validé à l'échelle de notre communauté de communes. La nôtre est « convergence Garonne ». Il doit être adopté avant la fin du mandat en cours : mars 2026.

Ses grandes orientations sont contenues dans le plan d'aménagement et de développement durables (PADD) actuellement soumis aux conseils municipaux. Il met en avant la création d'emplois locaux, notamment par l'implantation de nouvelles zones d'activités économiques. Elle se trouveront en priorité à proximité de la sortie de l'autoroute. Une quarantaine d'hectares y seront consacrés. De grandes entreprises se montrent d'ores et déjà intéressées.

Les déplacements respectueux de l'environnement sont privilégiés avec de nouveaux cheminements doux (vélos et piétons) qui verront le jour, en bordure de Garonne. L'accès à la gare de Cérons sera ainsi facilité.

Du fait de notre richesse patrimoniale, le développement de l'offre touristique est mis en avant.

Il faut noter aussi que l'éolien est proscrit du PADD.

Enfin, particulièrement à Loupiac, la reconquête du bâti existant inoccupé sera notre priorité. Cela obéit aussi à la récente loi « climat et résilience » qui impose de réduire l'artificialisation des sols. Pour les constructions nouvelles, notre commune pourra y consacrer 1,7 hectares, situés en centre bourg. Lorsque le plan d'urbanisme sera avancé, une enquête publique sera organisée. Vous en serez bien sûr informés.

Le futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) aura une durée d'une quinzaine d'années.

Début d'année



Beaucoup de monde aux vœux et lors du repas des anciens organisé par la mairie et le centre communal d'action sociale. Cette importante participation démontre le besoin et le plaisir d'être ensemble et d'échanger.

Cailloux dans la chaussure

Malgré notre travail, le budget révèle encore quelques mauvaises surprises qui nous retardent dans la réalisation de nos projets : réfection en profondeur des routes notamment. Nous devons encore solder des factures du passé. La réalisation des coupes vitesse n'avance pas aussi rapidement que nous le souhaitons car elle implique plusieurs partenaires financiers. Enfin, nombre de panneaux de signalisation auraient dû être remplacés et ne l'ont pas été.